

Interview du Chef de la Scolarité de l'INSEM

Pour cette phase pilote, il y a quelques établissements seulement qui sont concernés, dont le vôtre.

Je suis venu pour voir les modalités et les conditions de mise en place d'une cellule d'aide à l'orientation au sein de l'INSEM.

Vous êtes le chef de la scolarité. Je vais vous demander de me parler de votre quotidien à la tête de votre service de la scolarité, des responsabilités qui vous incombent. Et voilà, il faut commencer.

Merci à vous.

Intervieweur : Moi, je suis Adam Brahim Mahamat, je suis le chef de service de la scolarité pour les examens de l'institution. Nous sommes très heureux de vous accueillir et vous souhaitons également la bienvenue parmi nous. Nous vous souhaitons également de passer un bon séjour parmi nous.

Interviewé : Donc, cela est dit, notre institution a été créée en 2010 et est opérationnelle depuis 2012. Nous comptons environ cinq départements et deux services, dont le service de la

coopération et le service de la scolarité que je dirige. Nous avons également une cellule d'assurance qualité, créée l'année dernière sur recommandation du conseil d'administration. Cette cellule a bénéficié de plusieurs ateliers, notamment dans le cadre de projets financés. Nous accueillons favorablement ce projet et sommes très heureux que notre institution fasse partie des établissements pilotes. Nous formons dans les domaines de la production animale, de la santé animale ainsi que dans les technologies de transformation des produits. Nous avons également ouvert un département sur la faune et la gestion des aires protégées, qui en est à sa deuxième année. Je gère le quotidien de tous les étudiants ici. Nous comptons environ 475 étudiants pour l'année académique 2025-2026, dont 68 filles bénéficiant de la gratuité des frais de scolarité depuis l'année dernière, conformément aux directives politiques du gouvernement. Toutes les filles s'inscrivent gratuitement jusqu'au doctorat. Nous appliquons également ce décret. Le service de la scolarité joue un rôle central au sein de cette institution. Il coordonne les activités de tous les départements et évalue leur avancement tous les mois ou tous les deux mois afin d'identifier les difficultés. Nous gérons les attestations de niveau, les frais de scolarité ainsi que le suivi individuel de chaque étudiant, notamment pour les cas de handicap ou de vulnérabilité. Nous cherchons à réduire leurs frais de scolarité lorsque cela est possible. Certains étudiants

sont exonérés à 100 % en fonction de leur situation, d'autres bénéficient d'une exonération partielle jusqu'à la troisième année. Concernant la future cellule d'aide à l'orientation, nous saluons cette initiative, car actuellement, nous ne disposons pas de mécanisme de suivi des parcours des étudiants. Depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui, nous avons formé entre 400 et 600 étudiants. Il n'existe aucun suivi pour savoir ce que ces étudiants deviennent deux ou trois ans après leur formation. Cependant, nous savons qu'un petit pourcentage d'entre eux a réussi à s'insérer, que ce soit dans la fonction publique, dans des entreprises locales ou en tant qu'entrepreneurs. Voici quelques données concernant l'adaptation des offres de formation dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Nous avons également établi des partenariats locaux, bien que leur nombre soit limité. Il existe peu d'ONG évoluant dans le domaine du développement rural sur place. Nous travaillons cependant avec deux ou trois d'entre elles. Nous cherchons à renforcer cette collaboration pour qu'elles puissent nous accompagner et nous aider à identifier les compétences les plus demandées. Souvent, nous sollicitons leurs recommandations, que ce soit par écrit ou sous une autre forme, notamment pour le suivi des mémoires ou des stages. Cela nous permet d'améliorer nos formations et de mieux aligner l'offre éducative avec les besoins du marché du travail. Nous avons également des contacts avec des institutions à N'Djamena, car une grande

partie de nos étudiants y effectuent leurs stages. Cependant, nous rencontrons des difficultés pour assurer un suivi concret des étudiants. Parfois, ce sont les étudiants eux-mêmes qui demandent des lieux de stage. Nous devons alors adapter nos lettres de stage en fonction de leurs préférences ou de la localisation de leurs parents. Nous fournissons également une indemnité de déplacement. L'administration accorde un forfait de 30 000 francs CFA par étudiant et par an pour ceux qui terminent leurs études.

Intervieweur : Vous avez mentionné deux ou trois partenaires locaux. Pouvez-vous nous les nommer ?

Interviewé : Au niveau local, nous travaillons avec Haïder et Assef. Le principal partenaire est le ministère de l'Élevage, représenté par la délégation provinciale, qui accueille environ 80 % de nos étudiants pour des stages dans les abattoirs ou les cliniques vétérinaires. Nous collaborons également avec des associations privées d'éleveurs. Lors de nos déplacements sur les marchés, nous prenons contact avec ces associations pour mieux comprendre les réalités du terrain.

Intervieweur : Merci. Pourriez-vous me donner plus de détails sur Assef et Haïder, notamment leurs contacts ? Il est important de connaître ces partenaires locaux afin de les impliquer dans l'animation de cette future cellule.

Interviewé : Nous avons les coordonnées du responsable d'Assef, bien que je ne connaisse pas précisément son poste. C'est avec lui que nous entretenons des échanges réguliers. En cas de difficulté, c'est vers lui que nous nous tournons. Je peux vous fournir ses coordonnées. Nous avons également les contacts des associations privées avec lesquelles nous collaborons activement.

Intervieweur : Ce n'est pas une mission terminée. Si nécessaire, nous pourrions revenir pour échanger davantage, car il s'agit d'une première rencontre. Il est essentiel de bien structurer et d'installer cette cellule en associant fortement ces partenaires à son animation.

Interviewé : Comme vous l'avez souligné, il y a des dossiers qui mobilisent actuellement notre attention. Pouvez-vous préciser lesquels ?

Interviewé : Actuellement, la principale difficulté concerne les frais de scolarité. Ces frais sont essentiels au fonctionnement de notre institution, mais la plupart des étudiants ne s'en soucient pas suffisamment, ce qui pèse sur notre quotidien. En tant que chef du service de la scolarité, je suis chargé de suivre tous les étudiants et de coordonner les activités académiques au sein des départements. Je fais ensuite un compte-rendu au directeur des études pour la prise de décisions.

Intervieweur : Nous allons aborder un élément directement lié à la préoccupation de cette cellule. Pourriez-vous me décrire un dispositif, même informel, qui existe au sein de votre département ou de votre institution pour l'orientation ou l'insertion des étudiants ?

Interviewé : En réalité, il n'existe pas de dispositif formalisé. Cependant, depuis la création de la cellule d'assurance qualité, son responsable s'occupe également, de manière volontaire, de conseiller les étudiants sur leur insertion et leur orientation. Il organise parfois deux ou trois sessions par an pour aborder ces sujets, notamment le choix de filière ou l'importance des formations suivies. Il n'existe pas de cellule

dédiée ou de vote au sein de notre institution pour assurer le suivi des parcours des étudiants.

Intervieweur : Dans cette même logique, de quelles ressources auriez-vous besoin pour mener à bien la mission d'une cellule d'orientation et d'insertion ?

Interviewé : Nous manquons cruellement de ressources, tant humaines que financières. Notre institution est petite et nos effectifs sont limités. La plupart des responsables sont également chefs de service ou de département. Nous faisons souvent appel à des enseignants extérieurs pour dispenser certains cours. Il nous faut donc des ressources humaines supplémentaires, des ressources financières ainsi que du matériel. Lorsque nous mettons en place une cellule, il est nécessaire de disposer d'équipements pour améliorer les conditions de travail. La personne responsable devra également bénéficier d'une formation pour renforcer ses capacités. Nous devons également renforcer nos partenariats et tisser des relations avec les acteurs locaux. Lors de la création d'une cellule, il est important de s'appuyer sur les ressources disponibles localement. Nous devons également travailler avec les ONG nationales, qui jouent un rôle crucial, notamment dans le domaine social. Nous pouvons les informer de l'existence de cette cellule pour faciliter

l'orientation des étudiants. Nous attendons les ressources nécessaires pour concrétiser ce projet.

Intervieweur : Passons à un autre point concernant l'accompagnement des étudiants. Comment se présentent les échanges lorsqu'un étudiant vient vous voir pour exprimer des préoccupations liées à son avenir professionnel ? Comment l'accompagnez-vous concrètement ?

Interviewé : Ces échanges ont surtout lieu en début d'année. Avant même que les étudiants ne nous sollicitent, nous organisons une journée d'orientation et d'accompagnement pour tous les étudiants. Cette année, nous l'avons réalisée salle par salle avec tous les chefs de département. Par exemple, au niveau de notre institution, il y a une filière appelée « fonds et gestion des aires protégées », qui combine aménagement et écologie pastorale en première année. Bien que les étudiants aient déjà choisi leur option, certains doutent encore. Chaque chef de département, accompagné par mes soins, intervient pour expliquer l'importance de chaque filière et rassurer les étudiants sur leur choix. Nous leur expliquons que les formations proposées répondent à des besoins réels et qu'elles sont conçues pour leur avenir professionnel. Certains étudiants sont rassurés, mais d'autres, après deux ou trois années,

décident de changer de filière en fonction des informations reçues.

Intervieweur : Et si un étudiant vient individuellement vous voir pour exprimer une préoccupation liée à son avenir professionnel ?

Interviewé : Il existe des cas isolés où des étudiants viennent nous voir individuellement. Dans ces situations, nous les rassurons toujours sur l'importance de leur filière et les encourageons à persévérer. Nous leur expliquons que leur choix n'est pas le fruit du hasard et qu'ils seront récompensés à terme.

Intervieweur : À l'issue de ce projet, un guide des métiers sera élaboré. Par exemple, au sein de l'INSEP, vous avez quatre ou cinq départements. Prenons le département de santé animale. Quels métiers pourrions-nous dégager à partir de cette formation ? Nous pourrions créer un guide qui détaille les spécialités possibles, même si elles n'existent pas encore, pour montrer aux étudiants ce qu'ils peuvent faire après leur formation. Nous travaillerons à créer des outils adaptés à notre contexte afin de rendre les formations plus accessibles et compréhensibles. Les étudiants arriveront avec des idées, mais à leur sortie, ils sauront exactement ce qu'ils pourront faire. Nous mettrons à leur disposition

cette documentation pour les aider à mieux s'orienter.

Intervieweur : Cela demande du temps, mais nous croyons que nous y parviendrons. Certains métiers existent, mais les gens ne les connaissent pas. Si nous les décrivons de manière concrète pour notre contexte, nous pourrions aider les étudiants à mieux se projeter. Au lieu de rêver à un métier, ils sauront qu'ils peuvent l'exercer et connaîtront la démarche à suivre pour y parvenir.

Interviewé : Oui, tout à fait. Nous devons préparer leur « terrain d'atterrissage ». Ils prennent leur envol, mais où vont-ils atterrir ? Nous devons nous assurer qu'ils atterrissent en sécurité.

Intervieweur : Exactement. Nous travaillerons ensemble pour créer ces outils.

Intervieweur : Revenons au suivi des anciens étudiants. Quelles méthodes utilisez-vous pour rester informé de leur parcours après leur départ ?

Interviewé : Nous n'avons pas de méthode formalisée, mais nous restons en contact avec eux. Ceux qui ont réussi à s'insérer nous appellent pour nous informer de leur insertion, que ce soit dans la fonction publique ou dans le secteur privé. Le taux est encore faible, mais nous savons qu'un certain nombre d'étudiants ont réussi à s'insérer. La méthode que nous utilisons est simple : nous les appelons. Certains groupes de promotion ont été créés, notamment sur WhatsApp, où nous échangeons régulièrement. Je collecte ainsi des informations sur leur insertion.

Intervieweur : Vous utilisez donc les réseaux sociaux, WhatsApp, Facebook, ainsi que le téléphone. C'est déjà un bon début.

Interviewé : Oui, et certains étudiants nous contactent pour nous informer de leurs projets, comme la construction d'une maison ou d'un appartement pour l'administration ou pour les étudiants. Par exemple, un étudiant actuellement à Cotonou poursuit un master. D'autres reviennent pour enseigner quelques matières.

Intervieweur : Pour conclure, quel regard portez-vous sur la préparation de vos étudiants pour

intégrer le monde rural, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ?

Interviewé : C'est un défi. Certains étudiants, bien qu'ils aient choisi ces filières, ont du mal à s'adapter au monde rural. Leur tête reste ailleurs. Cependant, nous insistons sur leur comportement, leur intégrité et leur professionnalisme. Une fois diplômés, le monde rural n'est pas facile, donc ils doivent être prêts à travailler sur le terrain. Il est essentiel de compléter les connaissances théoriques par une pratique sur le terrain. Nous les conseillons pour qu'ils puissent affronter les réalités du métier. Par exemple, j'étais récemment aux abattoirs de Mongo, où j'ai rencontré le responsable de la production. Il accueille nos étudiants en stage et m'a confié que certains étudiants, grâce à leurs compétences et leurs aptitudes professionnelles, sont maintenus pour travailler dans son entreprise. Il aménage actuellement un grand espace pour améliorer l'alimentation des animaux avant l'abattage, car leur viande est destinée à l'exportation. Il est très intéressé par nos étudiants et prêt à les accompagner. Cela montre que notre travail ne reste pas cantonné à l'institution. Nous devons créer ce lien avec les entreprises. Pour former nos étudiants à l'élevage, il est crucial qu'ils maîtrisent les gestes professionnels. Lorsqu'ils effectuent un stage, ils doivent pouvoir se démarquer et être recrutés.

Intervieweur : Comment intégrez-vous ces gestes professionnels dans vos enseignements ? Organisez-vous des interventions de professionnels, comme des agents vétérinaires, pour partager leur expérience avec les étudiants ?

Interviewé : Nos éditions sont professionnelles, avec 60 % de pratique et 40 % de théorie. Chaque cours inclut des heures de pratique, que ce soit sur le terrain ou au sein de notre établissement, notamment pour la production animale. Nous disposons d'une ferme pédagogique avec des animaux et des enseignants qui accompagnent les étudiants dans leur formation pratique. Nous envoyons également des étudiants sur les marchés aux bestiaux, notamment le jeudi et le vendredi. Le délégué provincial de l'élevage vient souvent nous rendre visite et profite de ces occasions pour échanger avec les étudiants et leur transmettre des informations utiles. Le responsable de l'aire d'abattage vient également et nous envoyons des étudiants sur place avec leurs enseignants pour qu'ils apprennent les techniques d'abattage.

Intervieweur : Serait-il possible d'intégrer ces interventions professionnelles dans votre planning annuel ? Par exemple, réserver deux ou

quatre heures pour que le délégué provincial de l'élevage intervienne auprès des étudiants ?

Interviewé : Oui, c'est une excellente idée. Nous pourrions planifier ces interventions à l'avance pour que le professionnel puisse se préparer et partager son expérience avec les étudiants. Ces moments pédagogiques sont très enrichissants pour l'acquisition des gestes professionnels.

Intervieweur : Une autre idée me vient à l'esprit. Par exemple, organiser une campagne de vaccination pour les bovins. Pourquoi ne pas associer les étudiants à cette campagne ? Cela les mettrait en contact direct avec la réalité du terrain.

Interviewé : Nous le faisons déjà. Nous sommes souvent sollicités pour participer à ce type de campagnes, car notre institution est désormais bien connue dans la région. Nous associons systématiquement les étudiants à ces initiatives. Par exemple, lors de la distribution d'animaux par le ministre de l'Élevage dans le cadre de la lutte contre les crises alimentaires, nous avons envoyé des étudiants pour accompagner l'équipe sur le terrain.

Intervieweur : C'est très important. Si nous parlons maintenant d'un parcours de formation qui inclurait, par exemple, l'obtention du diplôme par la présentation d'un projet de création d'entreprise, quel serait votre avis sur un tel parcours ?

Interviewé : Ce serait très intéressant. Nous pourrions adapter nos projets en fonction des compétences acquises et des besoins du marché. Par exemple, un étudiant en santé animale pourrait présenter un projet de création d'entreprise dans la zone de Moussoro, en identifiant un besoin local. Il devrait détailler tous les éléments de l'entreprise, comme la production d'aliments pour le bétail. Cela permettrait de valider la formation des étudiants tout en les préparant à l'entrepreneuriat. Nous pourrions imaginer un parcours où l'étudiant est évalué sur la base de la présentation d'un projet de création d'entreprise.

Intervieweur : Est-ce une bonne idée de penser à un parcours comme celui-ci, où l'étudiant est évalué par la présentation d'un projet de création d'entreprise ?

Interviewé : Absolument. C'est une excellente idée. Lorsqu'un étudiant effectue un stage, nous

lui donnons souvent un thème à traiter. Parfois, l'entreprise propose elle-même des thèmes en fonction de ses besoins. Nous pourrions également publier les résultats de ces projets sous forme d'articles. Cela permettrait aux étudiants de mieux se préparer à l'entrepreneuriat et de mieux comprendre les réalités du marché.

Intervieweur : Pour les contacts des associations privées, notamment ACF, pourriez-vous me les fournir afin que je puisse les noter ?

Interviewé : Je peux vous donner le contact d'Abraham, responsable d'ACF. Son numéro est le 26 20 80 31.

Interviewé : Même si leur capacité est limitée, ACF accueille certains de nos étudiants en stage. Leur contribution peut prendre plusieurs formes. Avant même les stages, ils pourraient rencontrer les étudiants, notamment dès la première année, pour partager leur vision et les aider à mûrir leur réflexion en fonction des réalités du terrain. Par exemple, à Abéché, j'ai rencontré le coordonnateur d'un projet de l'IRC. Il s'agit d'un ancien étudiant de l'INSTA prêt à financer des projets réalistes, comme la production d'œufs de poule. Les étudiants pourraient produire des œufs sur le marché local, générant ainsi des

revenus pour l'institution et les jeunes. À Moussoro, nous pourrions développer des projets similaires, comme l'amélioration de notre ferme pédagogique. Nous cherchons des financements pour acquérir des équipements et produire de la volaille. L'institution pourrait ainsi générer des revenus et former des étudiants mieux préparés. Nous avons déjà initié plusieurs projets, notamment dans la production fourragère. Nous avons soumis un projet à Bayer, mais attendons toujours le financement. Nous avons également un projet de culture maraîchère et de production de fourrage pour l'alimentation locale. Nous avons obtenu un financement pour l'adduction d'eau potable, mais d'autres projets, comme celui soumis à l'ambassade de France, attendent encore des fonds. Nous travaillons avec des partenaires internationaux pour améliorer nos fermes et la production avicole. Ces projets nous permettent de nous financer et de créer des emplois pour nos étudiants. Nous avons également envisagé une unité de transformation laitière, comme la production de yaourt, mais nous manquons de moyens. Nous cherchons à multiplier les sources de financement en sollicitant des dons de 100 000 francs CFA auprès de dix personnes, ce qui permettrait de démarrer un projet. Il est important que nos institutions s

